

Session régulière du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce lundi **le 1er décembre 2008**, à compter de 20 heures.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Borocz, Diane Chaput et les conseillers, messieurs, René Jacques, Claude Jutras et Pierre St-Louis, formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Robert Grenier. Monsieur Alain Beaugard, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Est absent :

Monsieur le conseiller Ghislain Beaugard.

Ouverture de l'assemblée

Le maire déclare la session ouverte à 20 heures et souhaite la bienvenue aux citoyens.

2008-12-243

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyée par madame la conseillère Diane Chaput, il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Déclaration des intérêts des membres du conseil ;
3. Point fait par monsieur le maire.

ADMINISTRATION

4. Procès-verbal de la session régulière du 3 novembre 2008- Adoption ;
5. Affaires découlant de la session du conseil du 3 novembre 2008 ;
6. Rapport des comités ;
7. Correspondance ;

FINANCES

8. Comptes présentés pour la période du 6 au 28 novembre 2008 – Autorisation de paiement ;
9. Taxes impayées – Autorisation d'entreprendre la procédure de vente pour taxes ;

VOIRIE ET AQUEDUC

10. Raccordement au réseau d'aqueduc – Bâtiment agricole – 410, rang Lamontagne – Entente;
11. Rue Berthiaume – Prolongement du réseau d'aqueduc-Procédure ;
12. Budget de l'AIBR- Approbation ;
13. Pont Lacoste – Glissière de sécurité – Contrat ;
14. Règlement de modification n° 246-2 du « Règlement relatif aux limites de vitesse permises sur les voies routières de la municipalité » ;

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

15. Inventaire et caractérisation des systèmes de traitement des eaux usées – Suivi ;
16. Comité consultatif d'urbanisme – Nomination d'un membre citoyen ;
17. Projet de boulangerie, 240, chemin de Beauce – CPTAQ – suivi ;
18. Projet de scierie artisanale – CPTAQ – suivi ;
19. Caractérisation – Bâtiments patrimoniaux – Dépôt du second rapport d'étape ;

SÉCURITÉ ET INCENDIE

- 20. Prévention des incendies et mesures d'urgence – Génératrice - Suivi ;
- 21. Prévention des incendies – Scénario avec les municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu et Saint-Marc-sur-Richelieu – Suivi ;

CULTURE – LOISIRS

- 22. Arrosage et déneigement de la patinoire – Entente avec Marc-André Jacques ;
- 23. Toilette chimique – Location ;

AUTRE

- 24. Période de questions du public ;
- 25. Levée de la session.

ADOPTÉE

2. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS

Conformément à l'article n° 357 de la Loi sur les élections et référendum, monsieur le conseiller Pierre St-Louis dépose sa déclaration des intérêts.

3. POINT FAIT PAR MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le maire informera la population sur les activités depuis la dernière séance à la rubrique n° 6.

2008-12-244

4. PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 3 NOVEMBRE 2008- ADOPTION

CONSIDÉRANT le dépôt du procès verbal de la séance du conseil du 3 novembre 2008;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la session régulière du 3 novembre 2008 tel que déposé.

ADOPTÉE

5. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA SESSION DU CONSEIL DU 3 NOVEMBRE 2008

Le directeur général fait état du suivi de la session du 3 novembre 2008.

6. RAPPORT DES COMITES

Les membres du conseil font état des sujets pour lesquels ils ont mandat.

- Voirie :
En l'absence de monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, le directeur général résume les démarches auprès du Ministère des transports concernant le gravier sur la chaussée à l'intersection du rang du Second Ruisseau et du chemin Labonté. Il contactera le ministère pour que celui-ci balaie la chaussée dans les plus brefs délais.
- Culture, patrimoine et loisir. Madame la conseillère Diane Chaput résume sa participation au dixième anniversaire du Centre local de développement le 18 novembre 2008.
- Urbanisme : Madame la conseillère Éva Borocz résume le compte rendu du comité du 27 novembre 2008;
- Sécurité publique / matières résiduelles : monsieur le maire rappelle la collecte des déchets domestiques à toutes les deux semaines jusqu'au printemps prochain et les effets du prix à la baisse des matières recyclables, passé de 150 \$ à 45 \$ / tonne.

- Environnement : Sujet élaboré à la rubrique n° 15.
- Salle municipale : Rien à signaler de la part de monsieur le conseiller Pierre St-Louis.
- Eau / sécurité civile: Rien à signaler de la part de monsieur le conseiller René Jacques;
- Transport adapté. Monsieur le conseiller Claude Jutras informe la population sur sa participation au récent comité qui a élaboré son budget; par ailleurs, monsieur Jutras agit à titre de maire suppléant et dirige les comités de budget de la municipalité.
- CMM. Rien à signaler de la part de monsieur le maire.

7. CORRESPONDANCE

Mis à part un nouveau délai demandé par Conporec, et accordé par la cour supérieure au 5 décembre 2008, le directeur général ne voit pas d'autres correspondances pertinentes à souligner.

FINANCES

2008-12-245

8. COMPTES PRÉSENTÉS POUR LA PÉRIODE DU 6 AU 28 NOVEMBRE 2008 - AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des comptes payés et à payer ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Borocz appuyée par madame la conseillère Diane Chaput, il est unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes au montant de 22 079.34 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Alain Beauregard, directeur général, secrétaire-trésorier

2008-12-246

9. TAXES IMPAYÉES- AUTORISATION D'ENTREPRENDRE LA PROCÉDURE DE VENTE POUR TAXES

CONFORMÉMENT à l'article 1022 du *Code municipal*, le directeur général dépose la *Liste des taxes impayées* au Conseil;

CONFORMÉMENT à l'article 1023 du *Code municipal* le directeur général, selon l'ordre reçu du Conseil, remettra avant le 20 décembre 2008 au *bureau de la MRC de Lajemmerais*, de même qu'au bureau de la *Commission scolaire des Patriotes*, la liste des propriétés dont le solde des comptes cumule une année et plus de retard, soit les arrérages des trois (3) versements de 2008 et avant;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur le conseiller René Jacques, appuyée par monsieur le conseiller Claude Jutras, il est unanimement résolu :

DE FAIRE PARVENIR la liste approuvée par le Conseil aux instances spécifiées afin de soumettre en **VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**, telle qu'elle est reproduite ci-après.

Liste des taxes impayées au 1er décembre 2008 :

NOM	BIENS FONDS	CAPITAL + INTÉRÊT 2006	CAPITAL + INTÉRÊT 2007	CAPITAL + INTÉRÊT 2008	TOTAL
LONGPRÉ DENIS	P-351,P-352	5 097,68 \$	6 585,06 \$	4 649,14 \$	16 331,88 \$
STE-THEODOSIE REALTY INC	P-353	476,24 \$	477,99 \$	329,31 \$	1 283,54 \$

ADOPTÉE

VOIRIE ET AQUEDUC

2008-12-247

10. RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC – BÂTIMENT AGRICOLE – 410, RANG LAMONTAGNE - ENTENTE;

ATTENDU la procuration de Ferme Gilbert Charron à la faveur de Mathieu Larose pour le raccordement au réseau d'aqueduc du bâtiment agricole sur la propriété du 410, rang Lamontagne ;

ATTENDU l'offre de service de M.R.B. Construction au montant de 2 000 \$ plus taxes ;

ATTENDU la proposition signée par Monsieur Larose, datée du 1^{er} décembre 2008 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jutras, appuyée par monsieur le conseiller René Jacques, il est unanimement résolu :

D'AUTORISER de retenir les services de M.R.B. Construction au coût de 2 000 \$ plus taxes et

D'AUTORISER le directeur général à signer l'entente.

ADOPTÉE

2008-12-248

11 RUE BERTHIAUME – PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC-PROCÉDURE:

ATTENDU l'importance du coût des travaux soit, au moins 25 000 \$;

ATTENDU que la municipalité doit décréter un règlement décrétant des travaux publics ;

ATTENDU une entente à convenir avec le propriétaire ;

ATTENDU les modalités de paiement à convenir par règlement d'emprunt ou autrement ;

ATTENDU l'offre de services de Me Mario Paul-Hus datée du 21 novembre 2008 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu :

D'ACCORDER un mandat de rédaction réglementaire et d'entente à Me Mario Paul-Hus pour un montant maximum de 3 000 \$.

ADOPTÉE

2008-12-249

12. BUDGET DE L'AIBR- APPROBATION;

Les membres prennent acte et accusent réception, au nom du Conseil, le budget de la Régie de l'Aqueduc inter-municipale Bas-Richelieu, ledit budget étant de 3 291 776 \$, comportant autant de dépenses que de revenus.

2008-12-250

13. PONT LACOSTE – GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ – CONTRAT :

ATTENDU le rapport d'appel d'offres déposé par le directeur général ;

ATTENDU que le projet correspond aux critères du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour lequel une subvention de 7 500 \$ a été accordée par le député à l'Assemblée nationale monsieur Stéphane Bergeron ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Borocz, appuyée par monsieur la conseillère Diane Chaput, il est unanimement résolu :

DE CONFIER à Entreprises Ployard 2000 inc. la fourniture et l'installation de glissières de sécurité sur la pont Lacoste pour un montant de 8 965.96 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

2008-12-251

14. RÈGLEMENT DE MODIFICATION N° 246-2 DU « RÈGLEMENT RELATIF AUX LIMITES DE VITESSE PERMISES SUR LES VOIES ROUTIÈRES DE LA MUNICIPALITÉ »

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Claude Jutras, qu'à une prochaine assemblée le Conseil municipal adoptera le règlement n° 246-2 réduisant la vitesse à 50 Km/h sur la Petite Côte d'en Haut et le rang Lamontagne. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2008-12-252

15. INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES- DEMANDE AU SOUS-MINISTRE ASSOCIÉ DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS

ATTENDU la décision du conseil réuni en séance ajournée le 20 octobre 2008 de la séance spéciale du 15 octobre 2008 ;

ATTENDU que le projet est prévu pour les municipalités de Verchères, Saint-Antoine-sur-Richelieu et Calixa-Lavallée ;

ATTENDU les étapes suivantes soit une demande au sous-ministre associé Monsieur Robert Sauvé et compléter le formulaire du programme d'infrastructures Québec-Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par monsieur le conseiller René Jacques, il est unanimement résolu :

DE CONFIRMER l'engagement du Conseil à assumer la contribution municipale du projet ;

D'AUTORISER le directeur général à signer la lettre de demande d'aide financière destinée au sous-ministre associé monsieur Robert Sauvé ;

DE SOUSCRIRE à la demande auprès du ministère via le formulaire du programme d'infrastructures Québec-Municipalité complété par le directeur général de la ville de Verchères monsieur Luc Forcier au nom des trois municipalités concernées par le projet.

ADOPTÉE

2008-12-253

16. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – NOMINATION D'UN MEMBRE CITOYEN :

ATTENDU qu'il y a un poste vacant au CCU et qu'une seule candidature a été portée à l'attention des membres du comité réunis le 27 novembre 2008 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

DE NOMMER monsieur Richard Bastien, membre du CCU afin de compléter le mandat de madame Éva Borocz.

ADOPTÉE

17 PROJET DE BOULANGERIE, 240, CHEMIN DE BEAUCE – CPTAQ - SUIVI

Monsieur le maire informe la population qu'il n'y a aucun développement depuis la dernière séance du conseil.

18 PROJET DE SCIERIE ARTISANALE, 915, PETITE-CÔTE D'EN HAUT – CPTAQ - SUIVI

Monsieur le maire informe la population qu'il est allé défendre le projet; la décision de la CPTAQ n'est pas connue au moment de délibérer.

19. CARACTÉRISATION – BÂTIMENTS PATRIMONIAUX – DÉPÔT DU DEUXIÈME RAPPORT D'ÉTAPE

Ledit rapport est déposé séance tenante. Le directeur général verra au paiement du fournisseur et à la réclamation auprès du Ministère de la Culture, des Communications et de la Communication féminine

SÉCURITÉ ET INCENDIE

20. PRÉVENTION DES INCENDIES ET MESURES D'URGENCE - SUIVI

Aucun développement depuis la session précédente.

21. PRÉVENTION DES INCENDIES – SCÉNARIO AVEC LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU ET SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU – SUIVI :

Aucun développement depuis la session précédente.

CULTURE ET LOISIRS

2008-12-254

22 ARROSAGE ET DÉNEIGEMENT DE LA PATINOIRE – ENTENTE AVEC MARC-ANDRÉ JACQUES :

CONSIDÉRANT l'appel d'offres paru dans un communiqué daté du 7 octobre 2008 ;

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue soit celle de monsieur Marc-André Jacques ce 1^{er} décembre 2008, au montant de 5 500 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

DE NÉGOCIER avec monsieur Marc-André Jacques un montant de 5 000 \$ pour l'arrosage et le déneigement de la patinoire pour la période du 15 décembre 2008 au 15 mars 2009.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beaugard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Alain Beaugard, directeur général, secrétaire-trésorier

2008-12-255

23. LOCATION D'UNE TOILETTE CHIMIQUE POUR LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT l'ouverture prochaine de la patinoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

DE LOUER à Cabinet sanitaire une toilette chimique au montant de 145 \$/mois + 90 \$ de transport, pour l'hiver 2009-2010, à compter du 15 décembre 2008.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Alain Beaugard, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Alain Beaugard, directeur général, secrétaire-trésorier

24 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur le maire tient une période de questions au bénéfice des personnes dans l'assistance. Les questions portent principalement sur le budget pour lequel le maire fait état d'un niveau de taxation minimum comme priorité; du détail de l'entente à conclure avec le ministère des Affaires municipales et des Régions en matière d'inventaire et d'analyse des systèmes de traitement des eaux usées (systèmes regroupés ou individuels); de l'appel de trois services d'incendie lors d'un feu de branchage avec investigation sur l'acheminement des appels, le ramassage des déchets domestiques aux deux semaines, les coûts de réfection du ponceau de la Petite Montée à évaluer à la baisse autant que possible.

2008-12-256

25. LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Diane Chaput, il est unanimement résolu :

DE CLORE l'assemblée à 20 h 55.

ADOPTÉE

Jean-Robert Grenier
Maire

Alain Beaugard
Directeur- général
Secrétaire-trésorier